



# FLASH INFO

Septembre/Décembre 2018.

## Agenda

Prenez note 

- 15 et 16 septembre :  
Journées Européennes du Patrimoine
- 23 septembre :  
Ciné Rural
- 29 septembre :  
Conférence organisée par Stalles de Picardie
- 26 octobre :  
Ciné Rural
- 11 novembre :  
Commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- 19 et 20 novembre :  
Relevé des compteurs d'eau
- 25 novembre :  
Ciné Rural
- 1 et 2 décembre :  
Bourse aux jouets
- 8 décembre :  
Arbre de Noël

## INFORMATIONS PRATIQUES :

### Permanences de la Mairie :

Lundi et vendredi de

14 h 00 à 18 h 00

Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

**03.44.51.03.55**

[saint-martin60@wanadoo.fr](mailto:saint-martin60@wanadoo.fr)

<http://www.mairie-saint-martin-aux-bois.fr>

### Permanence du Maire :

Le vendredi à partir de 18 h 00 ou sur rendez vous.

### Horaires de la bibliothèque :

Mardi et vendredi de

17h00 à 18h30.

Vous y trouverez des romans, BD, des contes, de la littérature, arts, loisirs, sports, géo, histoires et bien d'autres publications.

Le prêt des livres est gratuit

### Restaurant de l'Abbaye :

Restaurant, traiteur, réceptions

Ouvert tous les midis

Et le soir : vendredi, samedi

Contactez Mr HAUTECLOCHE Christian

03.44.50.61.24 ou 06.98.51.09.16.

## ETAT CIVIL



Bienvenue :

- 21 avril 18 : Nicolas GENEVEE



Ils se sont unis :

- 30 juin 18 : Mme LEBLANC Christiane et  
Mr Jean Marie BELLESSORT
- 04 août 18 : Mme Deborah STANISLAWSKI et  
Mr Benoît CLERC

## EN CAS D'URGENCES

- **POMPIERS DE Maignelay** le 03.44.51.54.30 ou 18, S.A.M.U. le 15
- **GENDARMERIE DE Maignelay** le 03.44.51.55.17 ou 17
- **CENTRE ANTI-POISON 24h/24h** le 0800 59 59 59 (n° vert gratuit)
- **MÉDECINS** : Pour connaître le médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez téléphoner à votre médecin traitant, un répondeur vous donnera toutes les indications.
- **PHARMACIENS** : Pour connaître la pharmacie de garde les dimanches et jours fériés : tel : **3237** (0.34€/mn depuis un fixe).

## INFORMATIONS

### RECENSEMENT:

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Se présenter au secrétariat de la mairie avec le Livret de Famille.

### OUVERTURE DE LA CHASSE :

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Oise :

- du 23 septembre 2018 à 9 heures au 28 février 2019 à 18 heures.

### STERILISATION DES CHATS :

Cet été, 12 chats ont été stérilisés et tatoués à l'oreille, 19 chatons entre 2 et 4 mois ont été placés à l'association « Animaux sans toit » ou dans des familles d'accueil, car nous sommes malheureusement dans la période de vacances et bien sûr beaucoup d'animaux sont abandonnés, donc très peu de places dans les associations, refuges ou SPA.

Je continue de mener cette campagne jusqu'à ce que tous les chats soient stérilisés, je voudrais remercier les personnes qui m'ont aidé à attraper les chats et à leur participation, ainsi que ceux qui me donnent l'accès à leur jardin. Dans le comptage effectué il doit rester à ce jour 3 femelles à stériliser. Depuis le début de cette campagne 28 chats sont stérilisés et tatoués, et 34 chatons ont été adoptés. La prolifération des chats devrait se stopper rapidement. Surtout n'hésitez pas à me contacter si vous voyez des chats errants ou des chatons abandonnés, afin de stopper définitivement la prolifération. (M.F.SALLA)

### **ACCES AU TRES HAUT DEBIT :**

Nous vous informons que le Très Haut Débit est ouvert à la commercialisation à St Martin aux Bois. Pour l'instant seul l'opérateur SFR est positionné comme prestataire.

### **ENVIRONNEMENT :**

**Le ramassage des déchets verts** reprendra le **03 septembre jusqu'au 26 octobre**.

La collecte est limitée à 5 sacs par foyer et par semaine. Les sacs réutilisables au logo du Plateau Picard sont à retirer en mairie. Ils sont les seuls acceptés. Sont concernées les tontes et les petites tailles de haies.

En aucun cas les tas de broussailles ou de grosses branches déposées sur le trottoir à même le sol ne seront pas ramassés.

Nous vous rappelons que les poubelles (déchets ménagers) et les sacs (déchets verts) doivent être impérativement sortis la veille au soir du ramassage pour éviter les mauvaises odeurs sur la voie publique et ne pas être déposés sur les pelouses de la commune.

**Rappel du jour des ramassages** : le mercredi matin les déchets verts, le vendredi matin les déchets ménagers.

#### **▪ Horaires des déchetteries de Maignelay et La Neuville Roy jusqu'au 31 octobre 18.**

|                 |                                                                         |        |         |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------|--------|---------|
| <b>LUNDI</b>    | Maignelay, La Neuville Roy                                              | -      | 14h-18h |
| <b>MARDI</b>    | Maignelay                                                               | 9h-12h | 14h-18h |
| <b>MERCREDI</b> | Maignelay, La Neuville Roy                                              | -      | 14h-18h |
| <b>JEUDI</b>    | Maignelay                                                               | -      | 14h-18h |
| <b>VENDREDI</b> | Maignelay (toute la journée), La Neuville Roy (uniquement l'après-midi) | 9h-12h | 14h-18h |
| <b>SAMEDI</b>   | Maignelay, La Neuville Roy                                              | 9h-12h | 14h-18h |

#### **Horaires des déchetteries de Maignelay et La Neuville Roy du 1/11/18 au 28/02/19.**

|                 |                            |        |         |
|-----------------|----------------------------|--------|---------|
| <b>LUNDI</b>    | Maignelay, La Neuville Roy | -      | 14h-17h |
| <b>MARDI</b>    | Maignelay                  | -      | 14h-17h |
| <b>MERCREDI</b> | Maignelay, La Neuville Roy | -      | 14h-17h |
| <b>JEUDI</b>    | Maignelay                  | -      | 14h-17h |
| <b>VENDREDI</b> | Maignelay, La Neuville Roy | -      | 14h-17h |
| <b>SAMEDI</b>   | Maignelay, La Neuville Roy | 9h-12h | 14h-17h |

**Il est rappelé qu'il est formellement interdit, sous peine d'amende, de déposer des déchets aux abords des containers de tri sélectif.**

## DEMARCHE ZERO PHYTO.

Suite à la mise en œuvre de la loi sur la transition énergétique, les collectivités territoriales sont appelées à réduire jusqu'à ne plus utiliser de produits phytosanitaires comme le glyphosate pour désherber les voiries, parcs, cimetières, etc...

Cette disposition, qui a pour objectif d'agir pour l'environnement et transmettre aux générations futures une planète plus propre, est une bonne chose, mais nous apporte des contraintes auxquelles nous devons faire face.

Vous avez pu constater une présence plus importante d'herbe dans le village par rapport aux années précédentes.

Nous avons déjà travaillé dans ce sens puisque l'ensemble des parterres ont été recouverts de paillis limitant ainsi l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes

La commune a donc fait le choix de s'engager dans cette démarche « Zéro Phyto ».

Dans ce cadre, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir du matériel pour désherber en le mutualisant avec la commune de Montiers afin de réduire les coûts.

Nous sommes en attente de l'octroi de subventions de la part de l'agence de l'eau et de la communauté de communes du plateau picard.

Toujours dans cette logique, nous allons créer dans le parc un « espace biodiversité ». Celui-ci permettra aux insectes et aux petits animaux de pouvoir jouer leur rôle dans la nature en recréant des écosystèmes.

Une maison à insectes a également été installée dans le parc.

Vous allez pouvoir voir aux abords de la mare ainsi que dans le parc paysager les panneaux ci-dessous qui informeront les passants de l'engagement de la commune dans la préservation de l'environnement.



Maison à insectes  
réalisée par Mégan Salla  
et Bernard Thiou



Chacun d'entre vous, pouvez participer à cette démarche en nous aidant, par exemple en désherbant les abords de votre domicile (trottoir, caniveau...)

Nous comptons sur vous et d'avance, nous vous remercions.

## MOBILITE



Cet été, REZO POUCE arrive à St Martin aux Bois.  
Ce service se substitue au TADAM

REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. C'est un moyen de déplacement efficace, sympa et écoresponsable !

Dispositif spontané, flexible et immédiat, son fonctionnement est ultrasimple pour rallier de courtes distances, régulièrement ou ponctuellement, avec des covoitureurs différents, sans rendez-vous !

Chaque personne (passager, conducteur ou les 2) **s'inscrit gratuitement en mairie ou sur le site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)**. Elle s'engage en signant une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité. Elle reçoit en échange un mode d'emploi avec toutes les informations nécessaires ainsi qu'une carte de membre et un macaron à apposer sur le véhicule si c'est un conducteur. Elle peut ensuite utiliser le Rezo.

Rezo Pouce est ouvert aux adolescents à **partir de 16 ans** ! Pour ce faire, il faut fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal.

De plus, pour sécuriser la pratique, les passagers peuvent envoyer un SMS pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel ils sont montés. Il y a alors une **traçabilité du trajet**.

Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr).

**Une fois inscrit, si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage » :**

Passager, je me rends à un arrêt sur le Pouce avec ma fiche destination et mon plus beau sourire (je serai pris la plupart du temps en moins de 5 minutes).

Conducteur, je mets le macaron sur ma voiture et m'arrête, sans obligation, prendre un passager qui va dans la même direction que moi.



**Une fois inscrit, avec l'application, je fais du stop 2.0**



Conducteur, avant le départ, je lance mon application et visualise les autostoppeurs dans les environs.

Passager, je saisis ma destination et attends qu'un conducteur propose de me prendre au cours de son trajet. J'accepte la proposition et pour gérer mon attente, je visualise la progression du véhicule sur la carte.

**Rezo Pouce est déployé par la Communauté de Communes du Plateau Picard, dès cet été, avec plus de 120 Arrêts sur le Pouce !**

**Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous, rendez-vous à un Arrêt sur le Pouce et FAITES DE L'AUTOSTOP ! Parlez-en autour de vous. Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !**

A bientôt à un Arrêt sur le Pouce !



## CEREMONIES ET MANIFESTATIONS

### 15 et 16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

#### *Saint-Martin-aux-Étoiles*

ABBATIALE DE SAINT-MARTIN-AUX-BOIS (OISE)



samedi et dimanche de 14H00 à 18H00  
l'Association STALLS DE PICARDIE  
vous fera découvrir l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois :  
vitraux, peintures murales, stalles du xiv<sup>e</sup> siècle

samedi à partir de 14H30 jusqu'à la nuit  
l'Association REPÈRES (astronomes amateurs)  
vous invitera à observer les étoiles  
à l'aide de télescopes et d'un planétarium

Tout est gratuit

Prévoir des vêtements chauds

stallspicardie@orange.fr  
www.abbaye-saint-martin-aux-bois.fr  
Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois  
Abbaye, rue de l'abbaye 63200 SAINT-MARTIN-AUX-BOIS



Les journées du patrimoine auront lieu les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018, et, comme chaque année, l'église sera ouverte pour des visites les deux après-midi, de 14 à 18 heures. Visites libres ou guidées, au choix, et gratuites !

Samedi après-midi, une animation particulière vous sera proposée, pour vous inviter à regarder plus haut encore que la voûte de l'église : nous accueillerons cette année l'association *Repères*, association d'amateurs d'astronomie, qui nous invitera à lever les yeux vers la voûte... céleste.

Cette association dispose d'un matériel spécialisé tel qu'un planétarium qui permet de se

familiariser avec le ciel et les différentes constellations, avant de regarder les vraies étoiles, lorsque le soleil sera couché, avec télescopes et lunettes.

#### Programme

Séances de planétarium (tout public), à partir de 14 h 30 (chaque séance dure environ 1 h).

- Pour les petits... et les grands aussi
- Construction d'une carte du ciel et conseils d'utilisation
- Présentation de *Stellarium* (logiciel de planétarium gratuit, à télécharger sur un ordinateur)
- Au coucher du soleil (vers 20 h), premiers repères puis promenade en plein ciel dans les constellations avec les montreurs d'étoiles

*Et si le temps ne permet pas de voir les vraies étoiles ?* Des conférences seront proposées sur les thèmes suivants : voyage dans le système solaire, le système solaire, la planète Mars.

Des membres de *Repères* seront présents avec des télescopes ou des lunettes et montreront soit des planètes, soit des objets du ciel (hors système solaire) et les plus beaux astres de l'univers, galaxies, pouponnières d'étoiles, nébuleuses...

### 23 septembre : Ciné Rural

Salle Communale à 17h00.

#### **MISSION IMPOSSIBLE FALLOUT (avec Tom CRUISE)**

2h27 - Film d'action de Christopher Mc Quarrrie

Les meilleures intentions finissent souvent par se retourner contre vous... Dans *MISSION : IMPOSSIBLE – FALLOUT*, Ethan Hunt accompagné de son équipe de l'IMF – Impossible Mission Force et de quelques fidèles alliées sont lancés dans une course contre la montre, suite au terrible échec d'une mission.



### **29 septembre : Conférence sur l'Abbaye**

Conférence organisée par Stalles de Picardie et Amélie METHIVIER dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

Des conférences seront présentées le matin (à partir de 10 h), dans la salle communale, et des visites proposées dans l'église l'après-midi.

La journée sera consacrée à l'archéologie du bâti (église, Galata) et aux apports de la numérisation en ce domaine.

Les intervenants sont El Mustapha Mouaddib, professeur à l'Université de Picardie Jules Verne, et Frans Doperé, Chercheur associé à l'Université KU Louvain (Belgique).

La journée est gratuite, mais il vous est demandé de bien vouloir vous inscrire, pour des raisons d'organisation, en précisant notamment si vous prendrez votre repas sur place (au Bistrot de pays, environ 15 € par personne). Il suffit d'envoyer un mail à : [stallespicardie@orange.fr](mailto:stallespicardie@orange.fr)

### **11 novembre : Commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale**

A l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, un hommage particulier sera rendu aux enfants de St Martin aux Bois « mort pour la France ». Un dépôt de gerbes de fleurs sera effectué au monument aux morts, puis un recueillement sur les tombes militaires au cimetière. Le pot de l'amitié sera servi à la salle communale.

Une information plus complète sera communiquée ultérieurement.

## **CA S'EST PASSE A ST MARTIN**

### **Samedi 23 juin : Trail de l'Abbaye**

Sous un soleil radieux, 130 concurrents ont participé au trail de l'abbaye sur 8 ou 16 km. Cette course était organisée par l'association St Just Raid conjointement avec la commune.

Merci à tous les participants et aux bénévoles. A l'année prochaine.



### Dimanche 24 juin : Repas communal.

Comme chaque année, la commune a invité les habitants au repas champêtre sur la place du village.

Ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité avec la participation de Clément le magicien et Jérôme le Chanteur Guitariste de variété française.

Les enfants ont pu profiter de la structure gonflable mis à leur disposition.

Merci aux bénévoles pour leur investissement afin que cette journée soit une réussite.



### Les Estivales

Le 1<sup>er</sup> juillet, sous l'égide de l'Association Stalles de Picardie en partenariat avec la commune, s'est tenue la 10<sup>ème</sup> édition des Estivales regroupant une dizaine d'artisans de métiers d'art. Chacun d'eux a pu nous faire découvrir et nous faire partager sa passion. Cette journée a été ponctuée par des chants trio a capella.

Cette initiative a lancé l'ouverture de l'abbaye tous les dimanches après midi pour assurer des visites guidées et gratuites par les bénévoles de l'association. Merci à eux.



### Festivités du 14 juillet.

Le 14 juillet sur le parc paysager, quelque soit l'âge, chacun a pu profiter de l'après midi pour se détendre. Soit au concours de pétanque, à la quille, aux jeux picards ou encore dans la structure gonflable.

De nombreux lots ont été distribués et une grille loto a permis aux participants de repartir avec le panier garni, ou d'autres cadeaux.

L'après midi s'est conclu par la traditionnelle merguez partie. Merci au comité des fêtes pour son investissement.